

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 22/11/2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021**

**2021 DAC 139** Subventions (775.000 euros) et convention avec l'établissement public, industriel et commercial Centre national de la musique.

**Mme Carine ROLLAND, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu la loi 2019-1100 du 30 octobre 2019 relative à la création du Centre national de la musique ;

Vu le décret n° 2019-1445 du 24 décembre 2019 relatif au Centre national de la musique ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2021 en date du 30 janvier 2019 avec l'établissement public, industriel et commercial Centre national de la chanson, des variétés et du jazz approuvé par délibération des 10, 11, 12 et 13 décembre 2018 ;

Vu le projet de délibération en date du 2 novembre 2021, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions à l'établissement public, industriel et commercial Centre national de la musique et lui demande l'autorisation de signer une convention ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine ROLLAND, au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'établissement public, industriel et commercial Centre national de la musique, 151, avenue de France 75013 Paris.

Article 2 : Une subvention de fonctionnement de 150.000 euros et une subvention d'équipement de 625.000 euros sont attribuées à l'établissement public, industriel et commercial Centre national de la musique. Paris Asso 199271

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées sous réserve de financement comme suit :

- 150.000 euros, sur le budget de fonctionnement 2021 de la Ville de Paris.2021\_11647/ 199271 ;
- 625.000 euros sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2021 ou suivants. 2021\_11650 / 199271

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**